



Sourigriz'

Association loi 1901.
26, rue de l'Isle-95810 GRISY-LES-PLATRES.

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

NOM DE L'ENFANT.....

PRENOM.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Nombre d'enfant de la famille.....

Rang de l'enfant.....

En cas de divorce, qui a la garde de l'enfant ?.....

Adresse :.....

Tel du domicile :

Nom du père :.....

Nom de la mère :.....

Profession:.....

Profession :.....

Employeur :.....

Employeur :.....

Adresse :.....

Adresse :.....

Tel :.....

Tel :.....

N° portable :.....

N° portable :.....

Votre N° de sécurité sociale :.....

Nom et N° de contrat de votre assurance Responsabilité Civile :

VEUILLEZ FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE ATTESTATION DE CELLE-CI.

DIFFICULTE DE SANTE : Maladie chronique, allergie etc.....

Si votre enfant doit prendre des médicaments durant l'année, il faudra fournir l'ordonnance, sinon nous serions dans l'obligation de l'empêcher de le prendre.

Médecin personnel :..... Tel :.....

EN CAS D'ACCIDENT : Nous appellerons les pompiers ou le SAMU et votre enfant sera conduit à l'hôpital de Pontoise, si son état le nécessite. Vous devrez l'accompagner ou vous y rendre dans les plus brefs délais.

Personnes à prévenir après les parents s'ils ne sont pas joignables :

Nom, prénom, N° de téléphone et rang de priorité.....
.....
.....

POUVOIR : Je soussigné(e).....autorise(1), n'autorise pas(1) le directeur du centre à donner en mon nom, place et lieu son accord à tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical, si mon enfant était victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.

(1) : Rayez la mention inutile.

LISTE DES PERSONNES SUCEPTIBLES DE VENIR CHERCHER VOTRE ENFANT A L'ACCUEIL PERIS-SCOLAIRE.

Nom :.....	Prénom :.....
1.....
2.....
3.....
4.....
5.....

AUTORISATION DE SORTIE NON-ACCOMPAGNEE :

Je soussigné(e)....., autorise mon enfant à sortir seul :

- De jour : OUI – NON.
- De nuit : OUI – NON.
- A partir de : 17h30
18h00
19h00

Fait à GRISY-LES-PLATRES, le.....
Signature du père. Signature de la mère.
précédées de la mention « Bon pour pouvoir ».